

**SELARL JURIS MONT-BLANC**  
Avocats au Barreau de BONNEVILLE  
Et DES PAYS DU MONT BLANC  
30 avenue de la Libération 74300 CLUSES  
Tél.+33 (0)4 50 96 15 74  
Email : jurismontblanc@jurismontblanc.com

### **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT UNIQUE**

**D'un appartement de type 1 duplex avec cave, Sis à PRAZ-SUR-ARLY (Haute-Savoie),**

**MISE À PRIX : 28 000 €**

**ADJUDICATION  
FIXEE AU JEUDI 07 MAI 2026 A 14 HEURES**

À l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE, sis au Palais de Justice 18 Quai du Parquet 74130 BONNEVILLE

#### **DESIGNATION**

**SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PRAZ-SUR-ARLY (74120 Haute-Savoie), 688 et 694 route de Megève :**

Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé « LE NANTORRAN », cadastré lieu-dit «688 route de Megève», section A n° 1945 pour 25 ares, comprenant deux bâtiments :

- un bâtiment A : dans la partie sud du terrain, de trois niveaux décalés sur sous-sol,
- un bâtiment B : contigu au précédent, dans la partie nord du terrain, de trois niveaux principaux sur sous-sol plus combles,

Et plus précisément dans le Bâtiment A, au 694 route de Megève :

- **Lot n° 27** : Un appartement (n°11 au plan), situé au 2ème étage côté ouest, comprenant au 1<sup>er</sup> niveau : entrée, séjour donnant sur un balcon avec coin cuisine, salle de bains, WC ; au 2<sup>ème</sup> niveau : mezzanine accessible par un escalier intérieur, Avec les 213/10.300èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

- **Lot n° 8** : Une cave au sous-sol (n°8 au plan), Avec les 6/10.300èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Surface privative mesurée Loi Carrez de 14,83 m<sup>2</sup>, et surface au sol totale de 31,10 m<sup>2</sup>, outre 3,10 m<sup>2</sup> au titre du balcon. Logement classé G.

Ces biens sont occupés par un locataire, au terme d'un bail d'habitation non meublé en date du 16 décembre 2016 moyennant un loyer mensuel initial de 500 €, outre une provision sur charges de 20 €.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le 06 novembre 2025 (RG N° 25/01873) au Secrétariat Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Judiciaire de BONNEVILLE où chacun peut en prendre connaissance ainsi qu'au Cabinet de la SELARL JURIS MONT-BLANC, Avocats.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son avocat la somme de 3.000 € par chèque de banque libellé à l'ordre de la CAISSE DES ADJUDICATIONS ET SEQUESTRE, ou remettre à celui-ci une caution bancaire irrévocable de même montant à valoir sur le prix.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS TISSOT Commissaires de Justice à SAINT JULIEN EN GNEVOIS (Tél. 04.50.49.20.80), **le 27 avril 2026 de 15h à 16h.**

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (RG n°25/01873) et/ou à la SELARL JURIS MONT-BLANC (30 avenue de la Libération 74300 CLUSES – Tél : 04.50.96.15.74), où le cahier des conditions de vente peut être consulté.